

La péridurale après une chirurgie pédiatrique ou gynécologique

Dépliant destiné aux patients et patientes
ayant eu une chirurgie pédiatrique
ou gynécologique et à leur famille





**Le médecin a prescrit un médicament
pour le soulagement de la douleur.
Ce dépliant se veut un outil complémentaire
à l'information donnée par les professionnels de
la santé lors de votre visite à l'hôpital.
(Veuillez noter que, dans le présent document,
le mot « patient » comprend aussi les adolescents
et la clientèle féminine adulte.)**

Qu'est-ce que la péridurale ?

La péridurale (*epidural* dans le répertoire anglophone) est une **anesthésie régionale** permettant une prise en charge de la douleur postopératoire et qui cible la zone opérée (régionale). Son utilisation permet d'interrompre de manière temporaire la transmission des messages nerveux dans une région du corps.

Comment fonctionne la péridurale ?

Grâce à un petit tuyau mou, nommé cathéter, qui est relié à une pompe spéciale, le patient pourra recevoir, en petites quantités et de façon continue, un produit anesthésique, parfois combiné avec une autre molécule analgésique. Voici les deux types de médicaments qui peuvent être utilisés :

- Un anesthésique permettant d'interrompre de façon temporaire la conduction nerveuse (le message) et ainsi de diminuer la sensation de douleur dans la zone opérée ;
- Un antalgique de la famille des opiacés permettant de soulager la douleur (la morphine, par exemple).

Quels sont les avantages de la péridurale ?

Les avantages de l'utilisation de la péridurale à la suite d'une intervention chirurgicale sont les suivants :

- Permet une prise en charge optimale et sécuritaire de la douleur ;
- Permet de diminuer les besoins en médicament opiacé (en intraveineux ou par la bouche) et les effets secondaires pouvant s'y rattacher (par exemple : nausée, vomissement, constipation) ;
- Permet de bouger, de jouer, de se reposer et de reprendre les activités de la vie quotidienne plus aisément ;
- Favorise une récupération plus rapide.

Info⁺

Les indications sont nombreuses et les complications sont très rares. Elles seront discutées avec l'anesthésiologue avant la chirurgie afin que vous ayez toutes les informations nécessaires pour prendre votre décision de façon libre et éclairée.

Comment installe-t-on le cathéter de la péridurale ?

L'anesthésiologue place un cathéter à l'aide d'une aiguille dans l'espace péridural situé dans le dos, à distance de la moelle épinière. L'aiguille est ensuite retirée et seul le cathéter reste en place. Il est fixé de façon sécuritaire avec un pansement transparent. Pour cette procédure, le patient pourra avoir reçu une légère sédation ou être endormi en salle d'opération.

Comment surveille-t-on la péridurale ?

Le patient sera suivi par l'équipe de la Clinique de la douleur. Ainsi, l'analgésie pourra être ajustée au besoin. De plus, l'infirmier ou l'infirmière qui s'occupera du patient fera une évaluation de la douleur, une surveillance des signes vitaux (température, fréquence respiratoire, pouls, etc.) et des autres paramètres requis.

À quoi le patient doit-il s'attendre ?

Le patient ressent généralement une sensation souvent décrite comme des « picotements », des « fourmillements » et parfois une sensation de « lourdeur ». Il peut aussi (selon le site d'installation du cathéter) avoir un peu moins de force dans les jambes. La plupart des patients tolèrent bien ce type d'analgésie et ressentent peu d'effets secondaires.

Info⁺

Le patient peut s'asseoir, bouger dans son lit et aussi marcher avec une surveillance adéquate. On peut également le câliner et le prendre dans les bras.

Quand et comment retire-t-on le cathéter de la péridurale ?

Selon les cas, la méthode analgésique de la péridurale est le plus souvent utilisée après une opération pour une période de 2 à 5 jours en ce qui a trait à la clientèle pédiatrique, et pour 1 à 2 jours dans le cas de la clientèle de chirurgie gynécologique. Par la suite, d'autres antidouleurs à prendre par voie orale seront prescrits en vue du retour au domicile. La fin de l'analgésie par péridurale entraîne le retrait du cathéter. Ce geste est très simple et non douloureux. Il est prescrit par l'anesthésiologiste, puis réalisé par l'infirmière ou l'infirmier dans l'unité de soin où le patient est hospitalisé.

Nous demeurons disponibles lors des tournées médicales pour répondre à toutes vos questions.

Nous adapterons l'analgésie en accord avec l'équipe traitante et en fonction des besoins du patient.



CHU Sainte-Justine

3175, chemin de la Côte-Sainte-Catherine

Montreal (Québec) H3T 1C5

Téléphone : 514 345-4931

chusj.org

Coordonnées de la Clinique de la douleur

Téléphone : **514 345-4931**,
postes **7247** ou **5771**

Pour toutes questions,
n'hésitez pas à nous laisser un message
sur notre boîte vocale,
nous vous recontacterons dès que possible.

Réalisation

Lyse Buffalo et l'équipe de la Clinique de la douleur

Photos

Clarance Rose, Lyse Buffalo

Graphisme

Norman Hogue

Impression

Imprimerie du CHU Sainte-Justine

© CHU Sainte-Justine

Comité des dépliants destinés à la clientèle du CHU Sainte-Justine

F-4271 GRM 30011074 (rév. 10-2020)